



MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX
MRC DE BÉCANCOUR
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

D'ADOPTION

Avis public est donné par la soussignée, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière, à tous les contribuables de la Municipalité de Lemieux que le conseil a adopté lors de la séance régulière tenue le 08 juin 2026 le

Règlement 2026-05 pour le recouvrement des couts relatifs à l'entretien de la
branche #15 de la rivière Sauvage

Donné à Lemieux, ce 10 e jour du mois de juin 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Lemieux, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant le site web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10e jour du mois de juin 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière